

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Dimanche 28 avril 2024

MATIN



11 h 00 Début de la cérémonie

11 h 05 Slam écrit par les élèves de CM2 de l'école Marie Curie de Bobigny dans le cadre d'un projet pédagogique sur toute l'année mené avec l'équipe d'animation du site de l'ancienne gare de déportation et en partenariat avec l'ONaCVG. Ce travail avait pour but de rendre hommage aux enfants déportés et de questionner avec les enfants les enjeux d'une commémoration pour qu'ils se les approprient.

11 h 10 Chant des Marais par le CAF

11 h 15 Témoignage de Monsieur Thierry Berkover, président national de l'association « Amis de la Fondation de la mémoire de la déportation » et dont le père a été déporté de la gare de Bobigny

11 h 20 Interprétation musicale par Monsieur Jean-François Zygel, pianiste et professeur au conservatoire national supérieur de musique et de danse.

11 h 30 Témoignage de Monsieur Henri Blotnik, membre de l'association Fonds mémoire d'Auschwitz, et dont le père a également été déporté de Bobigny.

- 11 h 35** Chant des partisans par le CAF.
- 11 h 40 Lecture du message des associations de déportés.
- 11 h 45 Discours de la SEDACM.
- 11 h 55 Dépôts de gerbes devant les stèles par les autorités (il peut être envisagé un dépôt de fleurs devant chacune des stèles par des enfants)
- Aux morts
- 11 h 55 Minute de silence
- 12 h 00 Interprétation de « la Marseillaise » par le CAF
- 12 h 05 Salut des porte-drapeaux et des invités
- 12 h 15 Fin de la cérémonie

Site envisagé pour la cérémonie :

- Une tente pour les invités placée face aux stèles
- Une tente cristal pour les chants et le piano
- Un dais pour les témoignages et discours





APRES-MIDI

Cérémonie au mémorial de la Shoah

- 14 h 00** Inauguration, au sein de la crypte, de l'œuvre mémorielle en hommage aux 4000 Juifs de France, morts dans les camps d'internement, fusillés, exécutés, morts en déportation dans les convois de répression durant la seconde guerre mondiale.
- 15 h 00** Fin de la cérémonie d'inauguration
- 15 h 10** arrivée de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire (SEDACM) dans la cour du mémorial
- 15 h 15**
- « Aux champs »
 - mise en place de la ligne protocolaire
 - dépôts de gerbe :
 - le Directeur du mémorial de la Shoah
 - la fondation pour la mémoire de la déportation
 - les associations (gerbe commune)
 - le conseil régional d'Ile-de-France
 - la Maire de Paris
 - la SEDACM

- sonnerie aux Morts
- minute de silence
- rappel en point d'orgue
- prière des morts
- déplacement des autorités vers la crypte du mémorial de la Shoah sous la conduite du directeur du mémorial
- recueillement devant la Flamme
- signature du livre d'Or
- simultanément, constitution du cortège par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA)

15 h 45 départ de la marche silencieuse vers le mémorial des martyrs de la déportation

Cérémonie au mémorial des Martyrs de la Déportation

16 h 00 - arrivée du cortège devant le mémorial

- arrivée de la Flamme du Relais Sacré

16 h 10 les bannières des camps sont hissées

- allumage de la vasque par la MIDARM
- lecture du message des associations
- interprétation du "Chant des partisans" par le CAF
- lecture d'un poème
- interprétation du "Chant des marais" par le CAF
- lecture d'un poème

16 h 20 dépôts de gerbe devant le monument :

- les associations de déportés (gerbe commune)
- la gerbe des déportés
- la Maire de Paris
- la SEDACM

- sonnerie aux Morts
- minute de silence.
- Marseillaise interprétée par le CAF

16 h 30 salut aux porte-drapeaux et départ des autorités

- « Aux champs »

16 h 45 départ pour l'Arc de Triomphe

Cérémonie à l'Arc de Triomphe

- 17 h 30** arrivée du président du comité de la Flamme ou de son représentant
- 18 h 05** départ du cortège et mise en place
- 18 h 10** arrivée des autorités et accueil par le président de la Flamme
- 18 h 15** lecture par un commissaire du comité de la Flamme de l'historique du ravivage de la Flamme
- 18 h 20** arrivée du gouverneur militaire de Paris
- 18 h 30** arrivée de la SEDACM
"honneurs" à l'emblème
montée des autorités sur la voie sacrée
dépôts de gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu
ravivage de la Flamme
sonnerie "Aux Morts"
minute de silence
Marseillaise
- 19 h 00** départ de la SEDACM
"honneurs" à l'emblème
fin de la cérémonie.